



COMBATTRE L'AUSTERITE CULTURELLE : ***le gouvernement doit revoir sa copie !***

Suite aux annonces de coupes budgétaires à hauteur de 96 millions d'euros sur le budget du ministère de la Culture alloué à la Création et de 20 millions d'euros pour le financement des projets de transformation de l'audiovisuel public, la Fédération CGT Spectacle et ses syndicats ont lancé des assemblées générales de salarié-es et d'artistes auteur-rices dans toute la France.

Une première action d'occupation a eu lieu mercredi 6 mars au ministère de la Culture avec la CGT Culture. Notre action a permis d'échanger avec le conseiller Social, Laurent Caillot, membre du cabinet de la ministre de la Culture. La CGT Spectacle a fait part de ses craintes quant aux conséquences des coupes budgétaires sur les différents ministères (10 milliards d'euros pour 2024), sur l'emploi et les salaires.

Les risques pour nos secteurs sont majeurs. Le désengagement de l'Etat sur des pans entiers des services publics (environnement, politiques de la ville, etc.) pourrait contraindre les collectivités territoriales à des choix difficiles conduisant à réduire leur intervention en matière de soutien à la Culture. Alors que le service public du spectacle vivant est en très grande difficulté et nécessite d'être refinancé, le gouvernement a déjà annoncé de nouvelles coupes budgétaires pour 2025 et ce sont 100 millions d'euros supplémentaires qui sont envisagés pour la Culture ! C'est inacceptable !

Lors de notre rendez-vous, la situation de l'audiovisuel public a également été évoquée avec la question primordiale de lui assurer un mode de financement pérenne et dynamique lui garantissant son indépendance après la suppression de la contribution à l'audiovisuel public par le gouvernement. Nous n'avons pas manqué de souligner que les différentes déclarations de Rachida Dati sur la réorganisation des entreprises de l'audiovisuel public, les projets de rapprochement entre France Télévisions et Radio France et l'hypothèse d'une holding étaient sources d'inquiétude pour les personnels. Nous avons également déploré qu'aucune concertation n'ait été mise en place avec les organisations syndicales du secteur sur ces projets qui, s'ils sont mis en place, toucheraient directement les personnels.

Enfin, nous avons dénoncé la politique d'austérité et de répression du gouvernement à l'égard des privé-es d'emploi. Les dernières menaces du gouvernement pour amoindrir encore la protection des chômeur-euses sont inadmissibles. Il faudrait supprimer l'allocation spécifique de solidarité (ASS), supprimer ou amoindrir les droits des seniors, réduire la durée d'allocation et accélérer la dégressivité des allocations. Dans ce contexte de politique menée contre les chômeur-euses, les inquiétudes sont grandes sur le sort qui sera fait aux artistes et technicien·nes intermittent·es du spectacle.

Nous avons revendiqué avec force l'application de notre accord unanime du 27 octobre 2023 sur les droits à l'assurance chômage des salarié-es intermittent·es du spectacle !

Bien que la Fédération CGT du Spectacle ait demandé des garanties et des réponses sur ces différents points, nous n'avons à ce stade reçu aucune réponse et R. Dati n'a pas encore daigné nous recevoir.

Face aux politiques d'austérité mises en place par le gouvernement contre les populations et contre les travailleuses et les travailleurs, notre responsabilité est de continuer d'informer et de sensibiliser nos collègues, de multiplier des actions et initiatives pour construire un mouvement social d'importance.

Le 19 mars prochain, la Fédération CGT du Spectacle appellera à la grève et à rejoindre les différentes mobilisations qui auront lieu sur le territoire pour la défense de nos services publics !

A Paris, Assemblée générale ce mardi 12 mars 2024 SALLE GRANDE CROIZAT à 18h30
Bourse du Travail, 3 rue du Château d'Eau Paris 10 – M° République

Paris, le 12/03/2024

Retrouvez les AG et manifestations en cours ou à venir en flashant ce QR code (actualisation régulière)

